Les signataires de cet acte sont MM. Battur, Kergorlay père et fils, le comte de Floirac, le baron de Sudre, le baron de Mengin-Fondragon, vicomte Félix de Conny, de Verneuil, de Maudait, etc.

PAYS-BAS. — *Bruxelles*, 18 *mai*.

On lit dans le *Courrier* :

« Lorsque, comme tout le fait présumer, l'avenir de notre commerce aura été sacrifié; lorsque le principe de la co-souveraineté de l'Escaut aura été définitivement abandonné par le gouvernement, et que, seule chargée de la police à exercer sur ce fleuve, la Hollande aura réussi à faire revivre *de fait* les stipulations du traité de Munster, quel remède pourrons-nous apporter à nos maux?

» Nous précipiterons-nous alors dans des révolutions nouvelles? Mais après avoir terrassé chez nous un parti à qui nos propres fautes auront permis d'asseoir sa puissance sur une base solide, ne devrons-nous pas encore soutenir d'autres luttes à l'extérieur? Après avoir rompu les liens dont ce parti nous aura enlacés, ne devrons-nous pas aussi rompre les liens dont il aura permis aux puissances de nous étreindre? Ne devrons-nous pas, pour ressaisir notre prospérité perdue, briser à la fois la chaîne qui nous lie au fanatisme religieux et la chaîne qui nous lie à l'Europe? Et alors que pourrons-nous encore, entourés que nous serons d'impossibilités de tout genre, placés que nous serons entre la Hollande qui nous dira : « je ne veux pas de vous parce qu'une reunion nouvelle me forcerait à partager avec vous des avantages que je possède seule depuis la séparation; » et la France qui, elle aussi, nous dira : « je ne veux pas de vous parce qu'une réunion liguerait contre moi l'Europe entière, et je ne veux pas non plus que vous vous jetiez dans les bras d'une autre puissance parce qu'il est de mon intérêt que vous demeuriez faibles et misérables, afin que, lorsque l'occasion s'en présentera, j'aie meilleur marché de votre indépendance. »

» C'est aux électeurs à décider s'ils veulent que la Belgique, ainsi délaissée et repoussée par tous les peuples, esclave de son indépendance, tenue captive dans sa nationalité, et forcée à réjouir la vengeance des rois du spectacle d'une nation de révoltés condamnés pour ainsi dire, au milieu de l'Europe, au supplice du confinement solitaire, s'éteigne dans le marasme d'une longue agonie, après s'être épuisée en efforts désespérés pour soulever le linceuil que l'on s'apprête à jeter sur elle. »

— Un voyageur venant de Berlin et se rendant à Paris, aurait dit hier qu'à son départ de la première de ces villes le bruit venait de s'y répandre que les affaires de la Belgique étaient arrangées du consentement des grandes puissances.

L'arrangement aurait pour base la restauration. On ajoutait que la Prusse occuperait militairement la Belgique, si besoin était; que le roi Guillaume publierait un amnistie. Bruxelles serait le séjour d'une jeune gouvernante, comme du tems de Marie-Christine, mais seulement pendant quelques années, jusqu'à la révision de la loi fondamentale et la restauration complète du royaume des Pays-Bas.

L'époux de la gouvernante commanderait l'armée, en attendant le désarmement général; des pensions de retraite serait réglées. Les relations extérieures seraient dirigées à La Haye. Il y aurait au gouvernement de Bruxelles quatre ministères, savoir : celui du culte, des finances, de la justice, de l'intérieur. Les emplois ne seraient diminués que par économie; les employés réformés auraient un traitement, en attendant une place nouvelle par les extinctions naturelles.

L'Escaut serait libre, le commerce aurait accès aux colonies, la dette serait arrangée par arbitrage.

Alger, érigé en royaume, dédommagerait le roi Léopold.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous ne considérons cette nouvelle que comme une manœuvre des joueurs à la bourse. Pourtant nous ne doutons ni de la restauration, ni de l'amnistie, parce que la justice et l'intérêt du pays exigent l'une, et que le caractère bien connu de Guillaume garantit l'autre. (*Lynx.*)

Du 19. — Les scènes les plus atroces ont marqué les jours préparatoires de nos élections. Les organes de la presse ont été maltraités à Bruxelles, à Gand, à Anvers. A Gand, le général Magnan a déclaré les rédacteurs du *Messager* hors la loi; c'est l'effet d'un système organisé; la persécution est l'œuvre préméditée des ministres. Nulle part le gouvernement ne prend la moindre disposition pour assurer aux écrivains de l'opposition, la garantie des lois à laquelle ils ont droit comme tous les citoyens. Le *Lynx* s'exprime énergiquement contre cette conduite odieuse :

« C'est à l'instigation de ses patrons, dit-il, c'est avec le scandale de ses applaudissemens que des écrivains indépendans se voient en butte à des violences odieuses, et il choisit ce moment pour *turlupiner* comme un espiègle ces écrivains, pour les mettre burlesquement en scène avec les CITOYENS ESTIMABLES qui, en Belgique, se font assommeurs parce que le jury ne veut pas l'être. *Le bénéfice de l'article* 63 *de la constitution* (l'inviolabilité) *est acquis*, dit-il plaisamment, *aux écrivains orangistes*. M. Lebeau a ri aux larmes en lisant cette ingénieuse facétie; il se tenait les côtes en se rappelant que ces écrivains *inviolables* ont été deux fois embastillés, détenus au secret en dépit des lois qui les protégeaient, et malgré leur innocence qu'un double verdict du pays a solennellement proclamée; enfin on lui a lu les bulletins des glorieuses journées qui viennent d'épouvanter Gand et Anvers, et dont il revendique l'honorable pensée; les convulsions du rire l'étouffaient. *Assommons*, criait-il, *assommons les inviolables*.

» Il y a bien quelques gens qui trouvent qu'il ne faut pas pousser la plaisanterie trop loin, et qu'après tout l'imprudent journal qui ose encourager *la révolution belge à en finir avec les journaux orangistes*, consulte plus son ardeur que ses forces : pour nous, c'est à enregistrer ces injures et ces menaces que nous nous bornons pour le moment, tout en avertissant de nouveau l'*Indépendant* et les siens que ce grand fracas n'amènera point un partisan à ses patrons, point un adorateur à leur idole; qu'il n'enlevera ni un défenseur à la cause du pays, ni une seule chance au triomphe de cette cause; et quant à leur mépris dont ils nous menacent comme pis-aller, avons-nous besoin de les avertir que nous y comptons, soit comme consolation, soit comme récompense? »

— Le *Courier* anglais, du 17, contient ce qui suit :

« On parle dans la cité des dépêches reçues hier de La Haye, par un courrier extraordinaire, comme étant d'une tendance décidément favorable, et comme devant amener à la conclusion de la question hollandaise. Cette nouvelle étant émanée d'une source qui mérite confiance, elle a fait hausser les fonds. »

CE QUI SE PASSE EN BELGIQUE.

L'on ne se trouvait pas assez libre, assez heureux sous le gouvernement du roi Guillaume; on fit à l'aide et sous l'influence de l'étranger une révolution qui devait nous doter d'une plus grande somme de bonheur et de liberté. Quels sont aujourd'hui les fruits de cette révolution? Le régime du sabre et du goupillon remplaçant le régime des lois, voilà pour la partie morale; la misère remplaçant la richesse et l'aisance, voilà pour la partie matérielle. Anarchie et violences au dedans, honte et mépris au dehors, voilà notre lot. C'est sous la protection de la France *libérale*, de cette France soit disant *régénérée* que se soutient un ordre de choses aussi avilissant pour notre pays; et ce sont de nobles fils de France qui viennent s'enrôler chez nous sous les drapeaux de l'obscurantisme et de la force brutale, et ce sont des Belges (en petit nombre a la vérité) dont les mains parricides veulent achever la destruction de notre belle patrie.

Ici un officier supérieur français descend à jouer dans les groupes le rôle d'agent de police, et à se faire spadassin en l'honneur du maître qu'il s'est choisi; là un officier général de la même nation ne rougit pas d'approuver les ignobles excès commis par quelques-uns des satellites du pouvoir envers une société qui compte 700 membres parmi les plus honorables citoyens de la seconde ville du royaume; ailleurs, des pillages, des lacérations, des menaces furibondes, des voies de fait violentes par de soit-disant officiers de la garde du roi; de véritables guet-à-pens par quelques hommes égarés ou furieux; des agens de l'autorité décriant la justice et des lois impuissantes : voilà le tableau abrégé de notre situation actuelle, des dernières convulsions d'un pouvoir expirant sous l'universelle réprobation, d'un pouvoir qui vient de se suicider en faisant lui-même un appel à la force et aux passions brutales, pour prolonger d'un jour sa débile existence.

Ces excès, que le ministère et qu'un pouvoir supérieur provoquent et encouragent, achèvent de détacher de la révolution ses derniers partisans désabusés aujourd'hui; ils sapent mieux que ne pourraient le faire tous les libéraux réunis, les derniers degrés du trône élevé sur la boue des barricades.

Misérables pamphlétaires, aujourd'hui ministres, vous avez renversé l'œuvre de la civilisation; votre œuvre de tyrannie sera renversée à son tour.

Pour arriver à l'accomplissement de vos infâmes projets, vous n'avez pas craint de prodiguer l'injure et l'outrage à ce qu'il y avait de plus pur dans notre pays; vous avez déversé à pleins flots la calomnie sur la famille du plus vénérable monarque; vous l'avez blessé, comme père, comme monarque, cherchant à atteindre, par vos lâches imputations, le côté le plus sensible à son cœur. Croyez-vous que l'on ait oublié vos perfides manœuvres pour ternir l'éclat de ses vertus, pour vouer au mépris un prince digne de l'amour de tous les Belges, et pour porter atteinte à la réputation même de la plus vertueuse, de la plus intéressante princesse; vous n'avez reculé devant aucun moyen pour faire